Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260511-2026_034-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - CÔTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	15
• présents	15
• votants	15
• absents	
• exclus	

De la commune SAINT-PÔTAN

Séance du 21 avril 2026 à 20 heures 00

Date de convocation : 14 avril 2026

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. LECUYER Arnaud

Objet
DELEGUES CNAS

Étaient présents :

LECUYER Arnaud, Maire; DIBONET Typhaine, DURAND Jean-Paul, LEMONNIER Anne-Sophie, Adjoints ; BEREZAY Florence, BERTHELOT Christian, BOURDAIS Emmanuelle, CADE Laëtitia, CARFANTAN Johann, CARFANTAN Gabriel, DUMOULIN Bruno, FOUREL Amandine, LAINE Julie, ROUX Dominique, TOUTAIN Jérôme

Secrétaire de séance :

Mme BEREZAY Florence

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner un délégué représentant les élus et un délégué représentant les agents de la commune auprès du CNAS (Comité National d'Action Sociale) :

Déléguée représentant les élus : Typhaine DIBONET

Déléguée représentant les agents : Sylvie COEURDRAY BOUGET

Pour copie conforme
Arnaud LECUYER

la secrétaire de séance
Florence BEREZAY

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260511-2026_034-DE

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 30 avril 2026.

Publié ou notifié le .

Fait en mairie, le 30 avril 2026

Le Maire

